

CD  
NS

Compétition Départementale d'Animation

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX POUSSINS - AVENIRS

PASS' COMPETITION

DATE	DIMANCHE 10 FEVRIER	
LIEU	COULAINES	
Ouverture Bassin	8h15	14h00
Début Epreuves	9h00	14h45
	100 4N Poussins et Avenirs Pause 25 PAP Avenirs 50 PAP Poussins 100 PAP Poussins 50 DOS Avenirs et Poussins 100 DOS Poussins	6 x 50 NL Mixte 50 BRASSE Avenirs et Poussins 100 BRASSE Poussins 50 NL Avenirs et Poussins 100 NL Poussins

Engagements: Sur Extranat, Période d'engagements du 29 Janvier au 6 Février minuit  
avec règlement par chèque

à Denis VAUPRE 7 Rue de Guetteloup 72100 Le Mans

[denis.vaupre@wanadoo.fr](mailto:denis.vaupre@wanadoo.fr)

Les engagements parvenant après la date limite ne seront pas pris en compte

Droits d'Engagements: 2,00€ / épreuve pour le Championnats 1,00€ / épreuve pour le Pass'Compétition  
Amendes: 5,00€ Forfait: 2,50€ par réunion

## REGLEMENT

Catégories:	2002	50 ou 100 dans les 4 nages - 100 4N
	2003	50 ou 100 dans les 4 nages - 100 4N
	2004	25 Pap - 50 Dos - 50 Brasse - 50 NL - 100 4N
	2005 et après	25 Pap - 50 Dos - 50 Brasse - 50 NL - 100 4N

Compétition réservée aux nageurs Poussins et Avenirs réalisant les temps de la grille Critériums Avenir

Il n'y a pas de temps limite pour le 25 Pap.

Pour les Poussins, un nageur qui réalise le temps du 100m ne peut pas participer au 50m de la même nage

4 épreuves individuelles Maxi par nageur.

Les nageurs nés en 2004 et après doivent posséder les 3 tests E.N.F. pour participer aux Championnats.

Les nageurs passant le Pass'Compétition sont autorisés à nager un 50 m au choix. Les engagements sont à envoyer sur tableau joint par mail ou par courrier pour le 6 Février au plus tard, droits d'engagements 1€

Les clubs sont tenus de fournir 1 Officiel par tranche de 1 à 8 Nageurs engagés

La non présentation d'Officiel entrainera une amende de 25 Euros par réunion

## RECOMPENSES

1 Médaille aux 3 premiers de chaque épreuves par catégorie

1 Médaille à chaque nageur des 3 premiers relais

